

Titre	Versement d'une subvention à des organismes syndicaux	N°ordre	13
Pièce(s) jointe(s)	Tableau de subventions		
N° identifiant	2023-0181	Rapporteur(s)	M. Robert ROCHAUD
Étudiée par	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel		
Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances			

La ville de Poitiers souhaite renouveler son soutien à des organismes syndicaux, qui contribuent au dynamisme de la vie locale, par l'attribution de deux subventions à la Fédération syndicale unitaire (FSU) et à l'Union départementale force ouvrière (UDFO) pour un montant total de 12 200 €.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, plusieurs structures ont sollicité une subvention. Les différents éléments relatifs à leur subventionnement sont décrits dans le tableau annexé.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet, notamment les conventions dont le modèle est annexé à la délibération n° 2022-0037 du Conseil municipal du 7 mars 2022**
- **d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**